

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6124>



Stage TZR le 11 mars 2021

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - TZR -



Publication date: mercredi 27 janvier 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le stage se déroulera à distance, à partir de 9h30. Un lien vous sera envoyé à partir de 9h00 à votre adresse mail le jour du stage.

Programme :

Matinée :

TZR : vos questions concernant les droits et des devoirs des TZR, les dates et moments clés pour a fin d'année d'un TZR.

les ISSR et les frais de déplacement (faire le point)

Après-midi :

Mutations intra et Collectif TZR

Si vous souhaitez participer au stage :

1. Merci de nous informer de votre inscription par retour de mail à s3dij@snés.edu en nous précisant vos noms prénoms et discipline, ainsi que les questions éventuelles que vous souhaitez aborder lors du stage.
2. Complétez le modèle ci-dessous de lettre de demande d'autorisation d'absence pour stage de formation syndicale, et déposez la lettre au secrétariat d'un de vos établissements d'exercice ou envoyez la directement à la DIRH du rectorat de Dijon, au moins un mois avant la date du stage, c'est à dire avant le 11.02.2021 (directement à votre gestionnaire au rectorat si vous n'avez pas pu faire remonter par voie hiérarchique avant les vacances).

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle de demande d'autorisation d'absence

Vous avez droit à ces journées de formation syndicale, il ne peut en aucun cas vous être imposé de rattraper vos heures.

Syndiquez-vous si ce n'est pas déjà fait !

Pour toute question, appelez le SNES-FSU au 03 80 73 32 70.